



Test psychotechniques avant la date de visite médicale

Par **mumu0511**, le **24/03/2013** à **17:55**

bonjour je me suis fait contrôler le 18 février 2013 sous emprise de l'alcool 0.52mg/l !! suspension de 2 mois par le préfet ; j'ai ma prise de sang à faire et ma visite médicale est pour le 4 avril 2013 et j'aimerais savoir si je peux passer les tests psychotechniques avant la visite médicale pour faire en sorte de ne pas retarder ma récupération de permis?? je sais aussi qu'ils ne les demandent pas systématiquement alors que faire **merci**